

AED : DES MOYENS POUR LES VIES SCOLAIRES

LE SNES-FSU BRETAGNE PORTE DES REVENDICATIONS FORTES :

**POUR DES
EMPLOIS
REVALORISÉS**

**EN FINIR
AVEC LA
PRÉCARITÉ**

**PROGRAMME
D'ACTION
SOCIALE**

**PLAN DE
FORMATIONS
ADAPTÉES**

Rennes

Jeudi 15 mai à 15h

Rectorat de Rennes
96 rue d'Antrain

- Recrutements d'AED à hauteur des besoins des établissements
- Revalorisation salariale immédiate : 1850 € net minimum / mois + une grille indiciaire
- Contrat de 3 ans reconductible
- Recrutement en CDI sur une quotité au moins égale à celle du dernier CDD.
- Versement des primes REP/REP+ identique aux autres catégories de personnels
- Temps de travail hebdomadaire de 24h permettant de concilier poursuite d'étude, recherche d'emploi et missions d'AED.
- Fin de l'annualisation du temps de travail.
- Des dispositifs d'action sociale répondant aux besoins des AED
- Affectation académique avec des mutations via un barème et des règles transparentes
- Formation initiale et continue effective dès la prise de fonction.
- Augmentation du crédit de formation et possibilité d'une décharge selon la distance parcourue entre lieu d'exercice et lieu de formation.
- Statut d'étudiant·e-surveillant·e renforcé + attribution d'une allocation étudiante.
- Priorité aux étudiant·es boursier·es sur critères sociaux.

A l'occasion du groupe de travail du 15 mai attribuant les moyens aux établissements, soyons nombreuses et nombreux au rassemblement à Rennes pour soutenir les demandes de moyens supplémentaires. Les établissements ne peuvent pas fonctionner sans moyens AED suffisants !